



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 12 septembre 2017 : situation sur les marchés, consommation des Français et baromètre d'image consommateurs sur les produits aquatiques

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 12 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Hervé Jeantet.

En France, stabilité du chiffre d'affaires en criées sur les huit premiers mois 2017

En cumul sur les huit premiers mois de l'année 2017, les ventes en halles à marée enregistrent une légère baisse de 2 % en volume pour une hausse de 2 % du prix moyen, ce qui permet le maintien du chiffre d'affaires par rapport à la même période de 2016. Les façades les plus affectées par la baisse des volumes sont celles de Méditerranée (- 22 %), Manche (- 5 %) et Bretagne sud (- 2 %).

Demande soutenue en poissons blancs en France au premier semestre 2017

Le commerce français de produits aquatiques s'est montré dynamique, en volume et en valeur au cours du premier semestre 2017. En cumul sur six mois, les importations ont progressé de 1 % en volume et de 8 % en valeur. À noter, les importations françaises de saumon ont été pénalisées par l'augmentation des cours mondiaux. En compensation, les importations de cabillaud progressent en volume (+ 4 %) et en valeur (+ 6 %) et celles de bar et de daurade repartent à la hausse (respectivement + 10 % et + 14 %), dynamisées par un prix en baisse (- 3 % et -1 %). Les importations de truite bénéficient de l'engouement des consommateurs et affichent une croissance soutenue de 17 % sur les six premiers mois de 2017, après avoir quadruplé de 2011 à 2016, représentant désormais l'équivalent de 6 % de la production française,

Recul des achats des Français en poissons frais entiers et hausse des achats de conserves de produits aquatiques au premier semestre 2017

D'après le panel Kantar Worldpanel, la consommation des ménages français en poissons frais a régressé de 1 % en cumul sur les sept premiers mois de 2017, pour un prix moyen en hausse de 4 %. Ce recul est dû à la baisse des achats de poissons entiers (- 10 %). Les volumes de poissons découpés progressent de 3 %. Principales espèces concernées par le recul des achats des ménages : le saumon (- 10 %), le merlan (- 21 %), le maquereau (- 9 %), la raie (- 18 %), la sole (- 16%) et le thon (- 8 %).

Parallèlement les achats se stabilisent sur le cabillaud et progressent sur le lieu noir (+ 17 %), ainsi que sur des espèces moins demandées qui confirment leur dynamisme, observé en 2016 : la limande (+ 32 %), la baudroie (+ 34 %), la dorade (+ 23 %), l'églefin (+ 14 %).

Les coquillages frais enregistrent une baisse des achats de 5 % pour un prix moyen en progression de 2 %. La hausse des achats d'huîtres (+ 8 %) n'a pas permis de compenser la baisse des achats de moules (- 10 %) malgré un prix moyen stable.

Au rayon traiteur, les volumes sont en recul de 3 % pour un prix qui progresse de 3 %. Depuis début 2017, les volumes de saumon fumé achetés par les Français sont en repli de 15 %. La hausse de 9 % des achats de truite fumée n'a pas permis de compenser les pertes.

Les produits surgelés enregistrent une baisse de 8 % en volumes achetés. À l'inverse, les conserves de produits aquatiques progressent de 6 % en volume en cumul sur les six premiers mois 2017 pour un prix en hausse de 2 %. Cette croissance, la première observée depuis plus de six ans, s'explique notamment par une hausse des achats de conserves de thon (+ 8 %).

Baromètre d'image des produits aquatiques : confiance et hausse des intentions de consommation

Les membres du conseil ont pris connaissance des derniers résultats du baromètre d'image consommateurs des produits aquatiques (mai 2017). Cette enquête, menée par le cabinet Le Sphynx

pour FranceAgriMer auprès d'un échantillon représentatif de la population française, vise à mieux cerner les attitudes des consommateurs, tout en suivant l'image des produits dans la durée.

Les dernières tendances observées pour les produits aquatiques sont positives :

- les produits aquatiques bénéficient toujours d'une bonne image et génèrent une confiance positive de la part des consommateurs ;
- une consommation encore inférieure à celle de la viande, mais les intentions de consommation vont dans le sens du poisson ;
- le poisson est bien perçu en raison de ses bienfaits pour la santé (et de son goût) mais son prix, notamment auprès des jeunes, reste le principal frein à la fréquence de consommation ;
- au restaurant ou à la cantine, le poisson tend à être davantage privilégié par rapport à la viande qu'à domicile ;
- le saumon reste l'espèce la plus consommée par les Français alors que d'autres espèces, comme la truite, bénéficient d'une meilleure image et d'une plus grande confiance ;
- l'étiquetage des produits aquatiques influence l'acte d'achat mais les attentes des consommateurs ne semblent pas correspondre aux obligations réglementaires.

À l'occasion de ce conseil de rentrée, la direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté un point sur les États généraux de l'alimentation, qui se déroulent actuellement. Ce vaste travail de concertation qui vise à faire émerger des propositions opérationnelles pour mieux répondre aux attentes sociétales et créer une plus grande valeur ajoutée, concerne également la filière pêche et aquaculture aux côtés de l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires.

D'autres points ont également été abordés en conseil.

Le conseil a pris connaissance des premiers résultats issus du programme de collecte des données économiques des flottilles de pêche de l'Union européenne au titre de l'année 2015 et a ainsi pu retracer les évolutions de la rentabilité économique des navires de pêche depuis 2010. Cette analyse montre la diversité des situations des flottilles communautaires, mais certaines tendances semblent s'inscrire : augmentation des chiffres d'affaires pour de nombreux segments de flotte, due soit à un accroissement des prix, soit à une hausse des captures, diminution faible ou stagnation de la consommation en carburant, hausse de la masse salariale pour les segments ou pêcheries utilisant la rémunération à la part.

Le conseil spécialisé a également abordé la question du Brexit, faisant un point régulier sur l'avancement des négociations afin d'identifier la totalité des points de sensibilité des opérateurs français de la filière.

Le cabinet Sakana Consultants a présenté une étude, réalisée pour la commission pêche du Parlement européen, sur les enjeux économiques et commerciaux du Brexit, identifiant ainsi les principaux produits et marchés concernés par les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et les 27 autres États membres de l'Union.

Concernant le programme des études de FranceAgriMer, le conseil a été informé des grandes orientations proposées pour la programmation 2018 et validées par le Conseil d'administration le 4 juillet dernier. Les études lancées par l'établissement visent à éclairer les orientations stratégiques des filières, analyser la répartition de la valeur dans les filières, anticiper les difficultés, faciliter la structuration des secteurs. Les opérateurs de la filière sont invités à signaler à FranceAgriMer des sujets d'étude à expertiser.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière « pêche et aquaculture » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer ; [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peche-et-aquaculture/2017/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-12-septembre-2017/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Peche-et-aquaculture/2017/Conseil-specialise-peche-et-aquaculture-de-FranceAgriMer-du-12-septembre-2017/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
